

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 38

Artikel: L'homme grandit
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193816>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

| | |
|------------------------|----------|
| SUISSE : un an . . . | 4 fr. 50 |
| six mois . . . | 2 fr. 50 |
| ETRANGER : un an . . . | 7 fr. 20 |

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS
datent du 1^{er} janvier, du
1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou
du 1^{er} octobre.

Le Jeûne israélite.

Les Israélites ont célébré cette semaine le Jeûne, appelé par eux *Yom-Kipour* ou *Grand-Pardon*. Il a commencé mardi à six heures et a duré jusqu'au lendemain soir, à l'apparition de la première étoile.

Pendant ce temps tous leurs magasins ont été fermés, et on a pu se rendre compte du nombre considérable de ceux-ci dans notre ville.

Le Grand-Pardon est la fête la plus importante du rite israélite. Pendant ce laps de temps, les juifs pratiquants n'ont pris aucun aliment et ont passé à la synagogue toute la journée du mercredi, revêtus du linceul dans lequel ils doivent être ensevelis.

Durant cette solennité, toute œuvre cesse, le pratiquant ne se permettrait pas même d'allumer sa lampe ; une autre main doit s'en charger.

C'est là pour les Israélites le *grand jour des expiations*. Au temps de la nationalité juive, elle était annoncée dix jours à l'avance par les trompettes du temple.

« Vous affligeriez vos personnes, dit » la loi, à cause des iniquités que vous » aurez commises dans le cours de l'an- »née, et le Dieu d'Israël accordera son » pardon à votre repentir. »

Dans les mots : *vous affligeriez vos personnes*, la foule crut voir la nécessité de se priver de toute nourriture d'un lever des étoiles à l'autre. Ce n'est évidemment point ainsi que l'entendait le prophète : « Soyez affligés de cœur, rompez » les noeuds de la méchanceté, détruisez » toute oppression, voilà le Jeûne qui » plait à l'Eternel. »

En ce jour-là le grand pontife pénétrait dans le lieu sacré du temple, dans le Saint-des-Saints, après avoir prononcé d'une manière inconue aujourd'hui le nom ineffaçable de l'Eternel, qui n'était plus répété dans tout le cours de l'année. Il faisait ensuite approcher un bouc destiné à être *azael* ou l'émissaire ; et, étendant les mains, il confessait hautement toutes les iniquités du peuple ; il les déplorait et en chargeait la tête de l'animal qu'on allait perdre dans le désert.

Le Gaulois donnait, l'année dernière, ces curieux détails sur la solennité du

Grand-Pardon, dans la colonie juive de Paris :

On sait que, durant vingt-quatre heures, l'abstinence et la prière sont obligatoires. Ces prescriptions du culte sont surtout observées par les fidèles des classes inférieures, dont quelques-uns même vont jusqu'à revêtir, en signe de mortification, leur costume de mort, ce costume blanc qui doit envelopper, dans le cercueil, le cadavre de tout israélite.

Ce jour-là, néanmoins, le monde des affaires et de la finance, à Paris, présente un aspect inaccoutumé. Il y a comme un arrêt, une suspension de vie. A la Bourse, l'action est moins vive et le marché plus ralenti. Beaucoup de vides s'ouvrent parmi les couliers, les hommes de banque. De même dans la rue du Sentier, dans le centre du commerce, de nombreuses boutiques sont closes et l'on compte d'importantes maisons fermées.

C'est au temple de la rue de la Victoire que se réunit la sélection mondaine de la colonie juive. On y remarque tous les ans la famille de Rothschild, les Cahen d'Anvers, les Ephrussi, les Camondo, tous ces grands de l'Argent assemblés là dans une même pensée de recueillement et d'humilité. Il est curieux, le spectacle que donne en ce jour unique cette grande église, avec ses modestes bancs de bois et la simplicité de ses murs blancs, réunissant tous ces noms de privilégiés qui représentent la puissance irréductible, invulnérable du Milliard !

L'office dure sans interruption toute la journée. Il y a des prières chantées ; mais l'orgue, pour marquer l'austérité de la cérémonie, ne joue pas. Il y a aussi le sermon du grand rabbin de France, au cours duquel sont rappelés les noms de tous les israélites notables décédés depuis un siècle.

Mais le côté vraiment pittoresque de la journée est, à l'heure où l'abstinence et la prière prennent fin, l'envahissement des brasseries et des restaurants par tous ces gens affamés. Le spectacle est assez récréatif pour le badaud parisien ; et le pauvre diable famélique, qui guette sur le trottoir une impropre aubaine, peut jouir une minute de sa revanche sur ces riches, ces favorisés, qu'un commun état de jeûne fait momentanément ses égaux. On m'assure que la faim des fidèles est si impérieuse que le concierge de la synagogue de la rue de la Victoire doit tenir à leur disposition, à l'heure permise, des bois de lait chaud.

L'homme grandit.

Une question assez curieuse a été discutée récemment par quelques savants :

La taille humaine a-t-elle varié depuis l'apparition de l'homme sur la terre ?

Chacun sait qu'il existait un préjugé à cet égard. De tout temps on a cru à la décadence de la stature humaine ; de tout temps on s'est figuré que les premiers hommes étaient des colosses, et que, comparés à eux, nous n'étions que des pygmées. Cette opinion est d'ailleurs ancienne. Moïse raconte qu'ayant envoyé des explorateurs dans la Terre-Promise, ceux-ci la trouvèrent peuplée de géants. Telle est l'histoire de Goliath rapportée dans le livre des Rois, dont la taille ne mesurait pas moins de 5 mètres 52.

Les légendes du moyen-âge sont remplies de cette idée que les grands preux du temps de Charlemagne étaient d'une taille immense. C'est sans doute ce qu'on a voulu rappeler dans l'amusante opérette de la *Grande-Duchesse* :

Ah ! mon grand père !
Comme il buvait !
Et quel grand verre
Il vous avait !

En résumé, on a toujours cru que la taille humaine était allée en diminuant.

Eh bien, il n'en est rien, ainsi que viennent de le prouver les recherches très intéressantes faites dernièrement par MM. Bertillon, Manouvier et le docteur Rahon, sur la taille humaine. Il y a progrès au contraire ; nous avons, en moyenne, trois centimètres de plus que les hommes des anciens âges.

L'humanité croît ; elle s'élève vers le ciel et grandit. Nous n'en voulons du reste d'autre preuve que ce jeune homme qui s'est présenté l'autre jour au recrutement, dans le deuxième arrondissement, et qui ne mesurait pas moins de 1 mètre 94 1/2 centimètres. On ne dira donc pas seulement : « Il grandira car il est Espagnol, » mais « il grandira, car il est d'Avenches. »

Le chroniqueur de la *Famille*, de Paris, fait à ce sujet ces réflexions qui ne manquent certes pas d'originalité :

« Je félicite les hommes d'être les envahisseurs de l'air ; c'est beau et très hygiénique. Aussi leur conseillerai-je de mettre leurs sentiments et leurs pensées

en rapport logique avec leur grandeur physique.

Une âme saine dans un corps sain, c'est la devise des gymnastes; une grande âme dans un grand corps, c'est une conséquence qui doit être considérée comme rigoureuse. Cela devient un devoir d'avoir un grand cœur. Il ne conviendrait pas de promener une vilaine petite âme dans un monument imposant. Cela ressemblerait à un inconnu enterré dans un Panthéon. Il ne suffit pas de s'étendre en longueur, à la manière d'une bande de caoutchouc; il faut être grand aussi de toutes les façons: par la pensée, par le travail, par la conscience et la bonté. »

Ecole professionnelle de la Société suisse des hôteliers.

Nous avons reproduit dans notre précédent numéro, pour qu'il soit jugé comme il le mérite, un article à la fois ridicule et fort désobligeant publié par le *XIX^e Siècle* à l'adresse des hôtels de la Suisse, cela à l'occasion de la prochaine ouverture, à Ouchy, des cours de l'*Ecole professionnelle* de la Société suisse des hôteliers.

Aujourd'hui nous avons sous les yeux les statuts relatifs à cette institution. L'extrait suivant suffira pour renseigner exactement nos lecteurs sur son origine et son but:

Dans sa séance du 17 octobre 1892, l'assemblée générale de la Société suisse des hôteliers a décreté la fondation d'une institution portant le nom: *Ecole professionnelle de la Société suisse des hôteliers*, avec siège dans la Suisse romande.

Cette école a pour but de venir en aide aux jeunes gens qui veulent se vouer à la profession d'hôtelier, de les préparer à cette carrière et de leur enseigner autant que possible toutes les connaissances théoriques et pratiques indispensables pour réussir et prosperer dans la vocation dont il s'agit.

L'Ecole sera ouverte chaque année pendant six mois, avec 30 à 32 heures de leçons par semaine. L'enseignement porte sur les branches et exercices suivants:

1. *Allemand*: exercices d'orthographe et de style en tenant compte surtout de la correspondance professionnelle.
2. *Français et anglais*, en tenant compte spécialement de la profession.
3. *Calcul professionnel*.
4. *Tenue de livres et calligraphie*.
5. *Géographie de la Suisse et régime du trafic international*.
6. *Service de la cave et de la cuisine; connaissance des marchandises en général*.
7. *Règles de morale et de bonne tenue*.
8. Le service en général et autres exercices pratiques.

L'Ecole est un internat; les élèves sont logés, nourris et suivent tous les cours dans une maison particulière ou dans un hôtel mis à disposition dans ce but.

Un maître attitré à poste fixe, demeurant dans l'internat et auquel incombe, à côté de l'enseignement qu'il doit donner, la surveil-

lance spéciale des élèves en dehors des heures de leçons et hors de la maison.

Des professeurs ou maîtres externes seront chargés de l'enseignement de certaines branches spéciales.

Des hommes du métier donnent quelques heures de cours sur certaines branches d'ordre professionnel pratique.

En vue de maintenir une discipline sévère dans l'institution, les élèves doivent se soumettre à un règlement, dont voici les dispositions principales:

Politesse et respect envers le gérant et sa femme, vis-à-vis des maîtres et des membres du Conseil de surveillance; bonne intelligence entre les élèves; retenue et modestie dans l'école et en dehors de l'école.

Fréquentation obligatoire des cours et préparation consciente pour ceux-ci.

Défense de sortir le soir sans permission. Les jeux de cartes et la fréquentation des cafés et auberges sont interdits.

A propos d'une noce de village.

CAUSERIE

Les coups de fusil répondent aux coups de canon, les cloches envoient au loin leurs sons joyeux, les enfants courrent dans les rues et les femmes quittent en hâte leurs demeures: elles ne veulent pas arriver les dernières, les meilleures places seraient prises et c'est le moment de bien voir et de bien entendre, car... il y a noce au village!

Et une belle noce! Dans le cortège, formé par les époux et leurs amis, il n'y a que des visages frais et gais; les jeunes filles ont des robes blanches, ornées de rubans bleus ou roses, suivant la nuance des fleurs qu'elles portent dans les cheveux.

Les mariés ont l'air heureux: au village on se connaît si bien, on s'aime tant et depuis si longtemps, qu'on s'en va à l'église sans larmes dans les yeux et sans crainte dans le cœur.

La noce passe au milieu de deux haies de curieux. Et pendant que les époux échangent dans le temple des promesses réciproques, les spectatrices se font part de leurs impressions:

— L'épouse est bien *arrangée* et bien jolie, mais cela n'empêche pas que voilà toujours une pauvre créature de plus à la chaîne, et que son mari va faire comme les nôtres autrefois, lui promettre plus de beurre que de pain. Ah! si les filles savaient!... Mais allez leur faire entendre raison!

— Enfin, que voulez-vous? ajoute une seconde désenchantée, nous n'avons rien voulu écouter non plus: on sait que l'amour est aveugle et qu'il n'est pas prêt à recouvrir la vue. Il ne faut pas vous tourmenter pour la jeune femme; elle se tirera d'embarras comme nous, tant bien qu'elle pourra.

— Ne dites pas tant de mal des maris, mesdames, riposte une jeune fille en

riant de bon cœur: si on vous prenait les vôtres vous seriez bien attrapées et n'auriez pas un moment de tranquillité jusqu'à ce qu'on vous les ait rendus. Et d'ailleurs, puisqu'il faut verser des larmes en ce monde, autant pleurer de chagrin d'avoir un mari que de regret de ne point en avoir trouvé.

Au même instant, un coup de canon, ébranlant le village, annonce que la noce sort de l'église. Les enfants courrent, se poussent, culbutent les uns par-dessus les autres; c'est à celui qui sera le plus adroit et ramassera le plus de pièces de monnaie que dans ce moment l'époux jette au milieu d'eux. C'est une mêlée impossible au milieu de laquelle le cortège a peine à se frayer un passage.

Chez les parents de la mariée, le goûter de noce est préparé. Dans ce repas, point d'étiquette et de cérémonial, les présentations sont supprimées ainsi que les savantes réverences et les demi-sourires polis; par contre les propos joyeux, les rires, les chants y retentissent et se font entendre jusque dans la rue.

Ce premier festin, composé de gâteaux, de thé et de café, n'est qu'une préparation au véritable repas de noce, au souper qui ne commence guère avant dix heures du soir et dure souvent jusqu'au matin.

Les habitants des villes trouvent ridicules les goûts des villageois qui aiment à célébrer leurs noces avec grand fracas et entourés de leurs parents et amis; ils préfèrent s'en aller et promener un peu leur bonheur en chemin de fer.

— La chose, au fond, revient au même: l'essentiel est que les époux soient bien pénétrés de leurs devoirs futurs et surtout que le jeune marié ait profondément gravées dans la mémoire les paroles qu'un vieil auteur indien adressait autrefois au protecteur de la femme:

« Chéris-la, toi qui es son mari, comme une bénédiction envoyée du ciel; que la douceur de ta conduite te rende cher à son cœur! »

Si le nouvel époux est décidé à obéir à ce sage conseil, le jeune ménage peut aller au-devant des bons et des mauvais jours, car sa compagne, dans ce cas, soignera son nid avec tendresse et ne jettera jamais au vent les brins de mousse qui le composent.

* * *

Le repas du soir a succédé au goûter de l'après-midi, les jeunes gens du village ont exécuté devant la maison de l'époux, où la noce festoie, un chant de circonstance qui fait accourir, cette fois, non les femmes qui doivent garder les enfants endormis, mais les hommes qui pourront faire d'une pierre deux coups, car la demeure du marié est à proximité de l'auberge.